



« La grève des femmes* est urgente pour que des solutions contraignantes, face aux injustices trop évidentes auxquelles les femmes sont encore exposées aujourd'hui, soient enfin adoptées », a déclaré Ada Marra lors de son discours engagé devant l'Assemblée générale des Femmes* Socialistes Suisses, le 23 mars 2019. Et c'est exactement ce que les Femmes* socialistes feront : elles porteront avec insistance les quatre revendications fondamentales adoptées par l'Assemblée générale le jour de la grève et devant les différentes instances politiques.

NOUS, LES FEMMES* SOCIALISTES SUISSES DEMANDONS :

1) Des places de crèche gratuites pour toutes et tous !

Par le biais d'une modification de la Constitution, la Confédération et les cantons devraient garantir « des offres d'aide et de prise en charge gratuites et de qualité pour les enfants âgés de quatre mois et plus ». Car il n'est pas acceptable que l'activité professionnelle d'une femme, et donc son indépendance, dépendent de sa capacité à accéder à des services de garde disponibles et abordables ! Le droit à une place dans une crèche inscrit dans la Constitution permettrait également d'offrir aux enfants une plus grande égalité des chances.

2) Des mesures contraignantes en matière d'égalité salariale !

Les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur l'égalité salariale montrent clairement que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est encore une réalité en Suisse. La part discriminatoire de l'inégalité salariale a même augmenté ! Cela a des conséquences importantes : en moyenne, les retraites des femmes sont de 40 % inférieures à celles des hommes. La pauvreté des personnes âgées est féminine. La modification de la loi sur l'égalité, visant à lutter contre la discrimination salariale, a été complètement diluée par la majorité de droite au Parlement, et ne représente, malheureusement, qu'une goutte d'eau dans la mer.

Pour plus d'informations : cliquez [ici](#) pour avoir accès au papier de position des Femmes* socialistes sur l'égalité salariale (en allemand).

3) Une meilleure rémunération des professions dites « féminines »

Que la réparation d'un chauffage ou d'une voiture ait un certain prix est socialement accepté. Cependant, les prestations fournies par les « professions typiquement féminines », telles que la prise en charge des enfants, les soins ou le commerce de détail, sont sous-payées. Ces femmes font un travail indispensable pour notre société. Il est inacceptable que cela ne soit pas reconnu et que leurs salaires ne soient pas viables. Nous exigeons que cela change !

4) Un congé parental égalitaire

Le congé parental doit aller au-delà des 14 semaines de congé de maternité, sans toutefois affecter ce dernier. Les parents devraient bénéficier d'au moins 50 semaines de congé parental, dont la moitié devrait être obligatoire. En outre, après le congé parental, lors de la reprise du travail, tous les parents devraient pouvoir conserver leur emploi précédent à un pourcentage inférieur. Nous demandons également une meilleure protection contre le licenciement des parents qui retournent au travail après une naissance.